

AGAB/ASOU – Document de référence pour l'orientation universitaire et de carrière (résumé)

L'Association suisse pour l'orientation universitaire (AGAB/ASOU) regroupe les personnes actives dans le domaine de l'orientation et de l'information documentaire dans le cadre des gymnases et des hautes écoles.

L'ASOU a pour objectif de promouvoir les échanges et la mise en réseau de chaque actrice et acteur impliqué dans le processus de choix des études et de développement de carrière. Font partie de ces

acteurs :

- des expert·e·s des offices cantonaux de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- des directrices, directeurs et des enseignant·e·s des gymnases
- des conseillères et des conseillers aux études dans les universités, p.ex dans les centres de soutien psychologique, les services d'orientation, les services de conseil aux études des facultés et les centres de carrière
- des employeurs et des spécialistes du marché du travail au sein et en dehors des universités

Le présent document poursuit les objectifs suivants : **Optimisation des processus de choix des études, étudier avec succès, entrée dans la vie professionnelle en adéquation avec les compétences, développement de la carrière tout au long de la vie.**

Ce document de référence justifie pourquoi il est nécessaire de pouvoir recourir à des expert·e·s capables de conseiller et informer dans les gymnases et les hautes écoles. Il met en évidence les particularités des formations accessibles après les diplômes du secondaire II et des carrières après les diplômes universitaires.

1. Optimisation des processus de choix des études

- Dans le cadre de la préparation au choix des études, une coordination et une coopération contraignante entre les différents offices cantonaux, les gymnases, les universités et l'orientation universitaire et de carrière est nécessaire. L'ASOU demande que la collaboration entre la CDIP, la DEFR avec la CESFG, swissuniversities, la CDOPU et les associations comme la VSG-SSPES-SSISS et l'ASOU soit renforcée.
- Dans les processus de choix des études, les jeunes et les adultes devraient être soutenus dans le développement de compétences en gestion de carrière, d'expériences d'auto-efficacité et de connaissances en matière d'orientation. C'est pourquoi il est nécessaire de pouvoir recourir dans les cantons à des spécialistes avec des connaissances spécifiques interconnectées et adaptées au groupe cible, des compétences en matière de recherche et de communication, ainsi qu'un savoir-faire psychologique.
- Des projets tels que ceux de la CDIP (TP3 et TP4 sur l'aptitude générale aux études supérieures MAR) améliorent le passage du secondaire II à l'université en intensifiant la préparation au choix des études. L'ASOU demande que les thèmes du choix d'études et le développement des compétences de gestion de carrière soient inclus dans le domaine des compétences génériques (MAR). L'expertise de l'ASOU, des spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle, doit pouvoir en faire partie.
- L'optimisation des processus de choix d'études devrait avoir un impact à l'échelle nationale et produire des résultats comparables dans les cantons. Cela nécessite des ressources financières suffisantes et la promotion de personnel spécialisé dans les centres d'orientation cantonaux et Centre suisse de services Formation professionnelle-orientation professionnelle, universitaire et de carrière le Centre suisse de services pour la formation professionnelle (CSFO).
- Les services d'orientation, de conseil et d'information doivent tenir compte de la diversité linguistique de la Suisse.

2. Étudier avec succès

- L'ASOU demande à la Confédération et à la CDIP que dans l'étude lancée sur les abandons et les changements d'études dans les universités (voir programme d'activités 2021-2024 de la CDIP) et ses conclusions soit inclus des spécialistes de l'ASOU, issus des offices cantonaux d'orientation et des universités. En particulier dans les cas d'abandon d'études ou de situation difficile, l'interface entre les conseillères et les conseillers aux études des universités, les services de conseil des universités et les offices cantonaux d'orientation doit être optimisée.
- Une stratégie devrait être élaborée en collaboration avec l'ASOU pour développer des compétences de conception de carrière au niveau du gymnase et de l'université.
- Les universités devraient soutenir l'acquisition de compétences en gestion de carrière (surtout en début d'études), par exemple par des programmes de coaching (voir Université de Saint-Gall).

3. Entrée dans la vie professionnelle en adéquation avec les compétences

- Les diplômé·e·s universitaires, soutenus par la Confédération, swissuniversities et la CDOPU, doivent avoir accès à des prestations de type «bilan de compétences» proposées par des spécialistes de l'orientation universitaire ou des centres de carrière. Ces services doivent être adaptés au profil de carrière de ces diplômé·e·s.
- Un des objectifs du bilan de compétences est également d'éviter l'accumulation ou la prolongation de situations précaires d'insertion professionnelle (stages multiples, emploi sous-qualifié, passage par le chômage, etc.). L'ASOU demande de la Confédération et de swissuniversities que en particulier pendant les temps de crises des prestations et des organismes supplémentaires soient mis en place, analogue à la Task-Force du SEFRI « Perspectives Apprentissage ».
- La mise à disposition de portraits professionnels et d'exemples concrets de carrières est au cœur du processus de choix des études, pendant les études mais aussi lors de la transition entre les études et le monde du travail (sur papier et en ligne).
- À l'interface entre les études et le marché du travail ou les carrières de la recherche, il est nécessaire d'avoir, dans les cantons et les hautes écoles, des expert·e·s spécialisé·e·s et compétents pour conseiller et informer.

4. Développement de la carrière tout au long de la vie

- Il est nécessaire de disposer de spécialistes, capables de donner des conseils d'orientation pertinents aux personnes hautement qualifiées, de faire des bilans de compétences et d'accompagner les réorientations. Ces spécialistes doivent bénéficier de connaissances pointues du marché du travail et des profils de carrières pour soutenir les adultes dans la prise de responsabilité de leur propre évolution de carrière.
- Les personnes hautement qualifiées ont besoin de services de conseil neutres et indépendants des prestataires.
- L'assurance qualité exige que les spécialistes de l'information des offices cantonaux et du CSFO doivent continuer à élaborer de la documentation détaillée, actualisée et neutre sur l'ensemble des possibilités d'études et de carrière. Afin d'étoffer leur expérience, les professionnel·le·s de ces domaines doivent disposer des ressources nécessaires pour échanger au sein de leur réseau, et avec les institutions, les prestataires de formation continue et les expert·e·s des différents secteurs.
- Les formations du domaine de l'orientation universitaire et de carrière doivent tenir compte des spécificités de l'orientation académique.
- Les informations doivent être disponibles dans toutes les langues nationales et de plus en anglais.